

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2021**

**88X21**

### **APPEL D'OFFRES OUVERT** **SERVICES DE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES POUR LES** **ACTIVITES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, EXTRA-SCOLAIRES ET** **COMMUNALES POUR LA VILLE DES PENNES MIRABEAU** **AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE TITULAIRE**

Madame la conseillère municipale déléguée aux marchés publics expose :

En application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée afin de désigner un professionnel des transports collectifs pour les prestations de transports de personnes pour les activités scolaires, périscolaires, extra-scolaires et communales sur le territoire de la Commune et hors commune.

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Il est conclu pour une période initiale qui démarre à la date de notification du contrat et s'achève le 31/12/2021 et pourra être reconduit pour 3 périodes d'une durée d'un an.

La commission d'appel d'offres réunie en date du 17/03/2021, après avoir pris connaissance des rapports d'analyse des candidatures et des offres, a décidé d'attribuer le marché à la société Autocars SABARDU pour un montant annuel compris entre 50 000 € et 100 000€ HT.

Il s'avère indispensable de demander à l'assemblée délibérante qu'elle autorise Le Maire à signer le marché avec la société retenue à l'issue de la réunion de la commission d'appel d'offres.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée aux marchés publics,

- AUTORISE le Maire à signer le marché avec la société AUTOCARS SABARDU
- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont prévus au budget.
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 26 Mars 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI